



PROTECTION SOCIALE DU DIRIGEANT

Votre réflexion :

En tant que dirigeant d'entreprise et quel que soit votre statut social, vous bénéficiez d'un régime obligatoire, souvent peu adapté à votre situation personnelle et professionnelle.

Vous souhaitez vous protéger durablement, ainsi que votre famille, des conséquences financières que pourraient occasionner des événements graves de la vie ou encore préparer votre départ à la retraite tout en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux.

Les contrats « Madelin » :

La loi 94-126 du 11.02.1994, dite « Loi Madelin » vous permet la défiscalisation des cotisations effectuées à titre volontaire. Seule condition requise : être à jour de ses cotisations aux régimes obligatoires vieillesse et maladie.

Des garanties prévoyance :

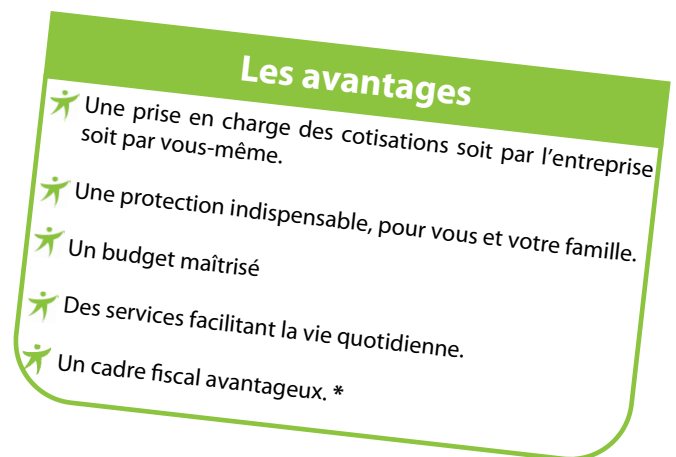
En tant que dirigeant d'entreprise (travailleur non salarié ou salarié), mettre en place une couverture complémentaire en plus de votre régime obligatoire est indispensable. En cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès, c'est être certain que toutes les dispositions financières seront prises pour pallier la perte de revenus.

Des garanties de complémentaire santé :

Une réponse efficace et des avantages préférentiels pour faire face aux multiples remboursements de la Sécurité sociale et ainsi assurer votre protection et celle de vos proches.

La constitution d'un complément de retraite :

Les régimes obligatoires de retraite ne garantissent plus, à eux seuls, un revenu suffisant aux futurs retraités. Il convient alors de préparer sa retraite dans des conditions avantageuses.



SOLUTION OFRACAR FINANCES

Notre spécialisation dans les régimes de protections sociales nous permet de vous proposer les solutions les mieux adaptées à votre profil. Notre statut de courtier indépendant nous permet de vous proposer ses solutions aux meilleurs tarifs.

** Dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur*

Document non contractuel

■ Siège social

3, rue Georges Charpak • Parc de la Vatine
CS 90310 • 76136 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél. : 02 35 12 35 70 • Fax : 02 35 12 35 51

■ Bureau Rennes

Allée Morvan Lebesque
35700 Rennes
Tél. : 02 99 87 52 07

■ Bureau Lyon

28 rue de la République
69150 Decines
Tél. : 04 78 32 15 61

■ Bureau Deauville

34 Avenue Hocquart de Turtot
14800 Deauville
Tél. : 02 31 14 52 00

■ contact@ofracar.fr

■ www.ofracar.fr

